

# Lys de mer

## *Pancratium maritimum*



Dessiné et gravé en taille-douce  
par Pierre Albuison

Mise en page de Roger Druet

Format vertical 26 x 36,85

30 timbres à la feuille

Vente anticipée le 12 septembre 1992  
à Nantes

Vente générale le 14 septembre 1992

Le *Pancratium maritimum* ou Pancrais maritime reçoit cette appellation scientifique d'une étymologie grecque : le préfixe *pan* signifie tout, la racine *cratys* veut dire puissant. Le Pancrais, sans être d'une toute-puissance, était réputé, semble-t-il, chez les anciens peuples latins pour ses nombreuses propriétés médicinales ; le bulbe, notamment, aurait des effets purgatif et vomitif. Le nom vulgaire français est "scille blanche", plus communément connue encore sous l'appellation de "narcisse de mer".

Le *Pancratium maritimum* appartient à la famille des amarylliidées. Les sables maritimes de l'Océan (des Pyrénées-Atlantiques au Morbihan) et de la Méditerranée constituent son biotope.

L'espèce choisie pour le timbre-poste provient des environs de l'étang de Biguglia au Nord-Est de la Corse. Ses fleurs blanches s'offrent au regard du promeneur de juillet à septembre. Ce qui frappera celui-ci, outre leur parfum, c'est leur taille : elles sont très grandes — jusqu'à 15 cm — si on les compare à la hauteur de la plante qui varie entre 30 et 60 cm. Ces fleurs, qui ont de très longs pédoncules, sont accompagnées de bractées (du latin *bractea* signifiant "feuille de métal") effilées. Elles forment de gracieuses ombelles munies à la base de 2 lobes aigus provenant de la bractée qui les enveloppe avant la floraison. Les feuilles, larges de 8 à 20 mm, verdâtres — les botanistes les disent "glauques" — dépassent une tige robuste. Le fruit est gros, presque arrondi. Espèce vivace, le

*Pancratium maritimum* est pourvu d'un très gros bulbe brun, de forme ovale, qui donnera naissance à des caïeux (ou cayeus, qui signifie bourgeon). Ces derniers multiplieront cette fleur pour le plus bel ornement de notre littoral.

Le *Pancratium maritimum* est inscrit sur la liste des espèces officiellement protégées en Bretagne et Poitou-Charentes. Ainsi, par les effets conjugués, d'une part de l'urbanisation intensive et de la surfréquentation des côtes, d'autre part d'une cueillette "sauvage", il fait partie de ces trop nombreuses fleurs, sinon en voie de disparition, du moins en régression très sensible.